



PAR COURRIEL À anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca

Le 13 juillet 2016

Madame Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Renseignements complémentaires –
Projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et
d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-des-Ormeaux**

Madame,

Le 12 juillet 2016, nous avons reçu une demande de monsieur Karim Chami, analyste, à savoir si la Ville de Dollard-des-Ormeaux avait procédé à l'adoption de ses règlements de concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Montréal.

Je confirme que le 14 juin dernier, lors de la tenue de la séance ordinaire du conseil municipal, le conseil a adopté les règlements R-2016-109 et R-2016-112 afin d'assurer la concordance du plan d'urbanisme et de nos règlements municipaux aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée au 514 684-0722 ou au 514 229-4092 si de plus amples renseignements vous étaient nécessaires.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Anna Polito, ing.
Directrice – Service de l'aménagement urbain et de l'ingénierie

AP/II